

Utiliser une classe virtuelle

La vidéo-conférence scolaire

L'objectif de ce FAQ n'est pas de vous fournir un énième tutoriel (voir documents envoyés le vendredi 13/03 à 16h56 par la DANE du Nord aux écoles), mais de répondre aux questions qui se sont posées à l'usage.

Qu'est-ce qu'une classe virtuelle ?

Équipé d'un micro et d'une Webcam, l'enseignant·e dispense son cours en direct lors d'un rendez-vous fixé à l'avance. Les élèves entendent et voient l'enseignant·e.

Comment en créer une ?

Il faut tout d'abord vous inscrire sur le site <http://ecole.cned.fr> en tant **qu'enseignant** (si vous le faites en tant qu'élève, vous ne pouvez ni créer de classe virtuelle, ni changer de statut !).

Attention, il peut y avoir un délai assez long avant de recevoir la confirmation !



En cliquant sur le carré « classe virtuelle », l'enseignant·e dispose d'un lien administrateur·rice (pour diriger la séance) et un lien élève (pour assister au cours).



Pour créer votre classe virtuelle, cliquez sur le bouton suivant:

Si vous avez déjà créé votre classe virtuelle, vos liens de classe virtuelle sont les suivants :

Votre lien Modérateur : <https://eu.bbcollab.com/invite/c3ef...>

Le lien participant (à envoyer à vos élèves) :

<https://eu.bbcollab.com/guest/180206ff...>

De quels outils dois-je disposer ?

D'un PC équipé à minima d'un micro et d'une webcam, voire d'une tablette. Sur un smartphone c'est compliqué.

Votre navigateur doit être à jour (Safari, Chrome ou Firefox conseillés).

L'élève doit-il être inscrit sur le site du cned pour participer ?

Non. Il doit juste cliquer sur le lien « élève » que vous allez lui envoyer.

Ce dispositif est-il obligatoire ?

C'est à chaque équipe d'enseignants de décider comment la continuité pédagogique doit être assurée, en fonction de son aisance technique, du matériel et de sa connaissance fine de ses élèves.

Comment les élèves peuvent-ils interagir ?

Ils peuvent interagir en :

- Écrivant sur un « tchat » ;
- Dessinant sur un tableau blanc ;
- En répondant à un sondage (au choix de l'enseignant).

Il est possible également pour les élèves d'activer leur micro ou (très déconseillé) leur webcam. Ce n'est techniquement pas aisé et très gourmand en ressources. Par défaut, à l'ouverture de la classe, la vidéo est interdite le micro est autorisé (voir paramètres → partager l'audio / la vidéo).

Paramètres de la session

Afficher uniquement les images de profil des modérateurs

Les participants peuvent :

Partager l'audio

Partager la vidéo

Publier des messages dans le chat

Dessiner sur le tableau et dans les fichiers

Que peut montrer l'enseignant·e aux élèves ?

L'enseignant·e peut afficher des images ou des pdf. Il peut également montrer son bureau (au sens informatique) et donc des logiciels.

Peut-on diffuser une leçon en différé (enregistrée préalablement) ?

Non.

Est-ce que ce dispositif fonctionne vraiment et supporte les connexions multiples (25 élèves) ?

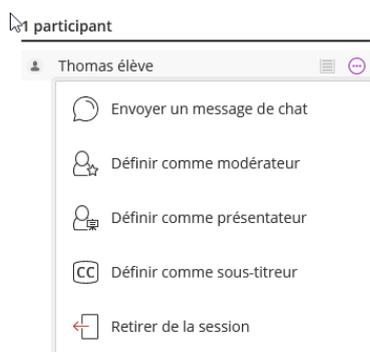
Oui, à l'heure où j'écris ces lignes. Testé avec 97 personnes (en auditeurs simples).

Que signifient les autorisations à donner avant de se connecter ?

La prise en main de la webcam, du micro, etc. sont des fonctionnalités expérimentales des navigateurs internet : de plus, ce sont des sujets très sensibles ! C'est pour cela que le programme est tenu de vous demander l'autorisation de les utiliser. De même pour les élèves.

Comment donner la parole à un élève ?

Dans la liste des participants, donnez-lui le rôle de présentateur. Il doit alors activer son micro et il peut prendre la parole.



Est-ce que je peux l'utiliser pour aider un petit groupe d'élèves pour un besoin particulier ?

Bien entendu, c'est une très bonne idée !

Peut-on être deux enseignant·e·s (ou plus) ?

Oui, tout à fait. Dans ce cas, donnez le statut d'administrateur à votre collègue. Attention, il doit suivre d'abord le lien « élève ».

Cela peut-il servir pour se réunir entre adultes ?

Tout à fait. Donnez le statut d'administrateur aux collègues, qui ouvrent leurs micros et webcam.

Comment partager une vidéo ?

Il faut partager son bureau et y ouvrir la vidéo. Vérifier que le son passe également (il faut autoriser également le partage du son du bureau, ou passer par son micro).

On me dit qu'on n'arrive pas à accéder à la classe, que le micro ne fonctionne pas, etc.

Pour le moment, tous les problèmes rencontrés venaient principalement du navigateur internet utilisé : la classe virtuelle ne fonctionnera pas avec Internet Explorer, Safari sur Mac, ou encore un trop vieux navigateur.

Quelque soit le support numérique (téléphone, tablette, etc.), on peut conseiller d'essayer de se connecter avec Firefox.

Téléchargement ici : <https://www.mozilla.org/fr/firefox/new/>

Ou sur les stores des smartphones et tablettes Android.

Je ne pense pas que la classe virtuelle sera fonctionnelle avec XP ou IOS 9.

J'ai encore des questions !

Contactez votre ERUN par mail.